L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 2 MARS.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM.

PAR
F. DU BOISGOBEY.

XI—Suite.

L'INFIRMERIE.

—Votre déposition, reprit le juge, s'accorde parfaitement avec celle de M. de Serron.

Je ne fais aucune difficulté de vous le dire, et je puis même ajouter que les dernières allégations se vérifient, et je vais donner sur le champ des ordres à cet effet—M. de Serron sera remis en liberté.

—Merci, monsieur, dit le prévenu dont les yeux devinrent humides. Dieu vous récompensera.

—Je ne fais que mon devoir en rechercher la vérité, mais il me reste encore des questions à vous adresser, et la meilleure manière de me remercier serait d'y répondre sincèrement.

—Tout ce que je pourrai dire sans manquer à mon serment, je suis prêt à le dire.

—Quels sont vos complices?

Le prévenu secoua la tête et ne répondit pas.

—Les témoins du combat, puisque vous persistez à soutenir qu'il y a eu combat?

Nommez-les.

Le blessé hésita un instant et dit :

—Deux hommes portaient avec moi le poids de secrets terribles.

Ces deux hommes ont assisté au châtiment du coupable. Tous deux sont maintenant en sûreté sur le sol de l'Angleterre.

—Et ce sont eux qui ont tué M. de Parcevy?

—Je n'insiste pas aujourd'hui sur ce point, reprit le juge, mais j'attends encore de vous une réponse sincère à une question qui peut intéresser vos complices.

—Mlle Pancorvo était-il l'auteur des attaques nocturnes dont M. de Servon et bien d'autres ont été victimes?

—M. de Pancorvo était un scélérat, répéta le blessé, je vous l'ai déjà dit, et je ne puis rien dire de plus.

—Du a arrêté deux de ses domestiques sur lesquels planent les plus graves soupçons.

—Pouvez-vous renseigner la justice sur ces hommes?

—Ces deux hommes ont dû faire ce que faisait leur maître, mais je ne les connais pas.

Le juge réfléchissait profondément et avait la rapidité d'intuition qui fait les grands magistrats il comprenait que le prévenu ne mentait pas, mais qu'il ne parlerait jamais.

Il pleuvait durant depuis une heure et le blessé s'épuisait visiblement.

Il était temps de mettre fin à ces questions.

Le greffier lut rapidement l'interrogatoire que l'oiseau n'eut pas la force de signer.

Le médecin écrivit une ordonnance et s'éclipsa avec le juge qui contenait à peine son impatience.

La vaste salle redevint silencieuse, et la sœur de charité s'accoupla près du lit et se mit à prier.

XVI

ÉCLAIRCISSEMENTS.

A la suite de cet interrogatoire, le juge d'instruction venait empressé de faire relâcher Gaston de Lussan.

Le jeune Montmartre avait été soigneusement visité et on avait retrouvé le bracelet de blonde agrafé à l'intérieur de sa vareuse. Il ne la malheureuse adresse de glisser pendant la nuit du crime.

Il ne lui restait plus qu'à affirmer son alibi. Il ne pouvait le faire qu'en avouant qu'il avait été chez la Mathilde.

Il ne le voulut point, et il se contenta de dire qu'il était rentré à minuit.

Il ne fut point question de Mlle Pancorvo était-il vu?

Il avait du reste conduit si discrètement l'instruction que les rues intérieures de Louvigny étaient un plein mystère pour le vicomte du pauvre Servon ne fut connu de personne.

Alors, quand le vicomte eut, libre cette fois, dans son cabinet où il avait fait transporter l'hogmène, l'accusé qu'il reçut le lendemain, Gaston de Lussan, en lui disant qu'il était fait pour l'honneur, l'accusé qu'il avait cette affaire, auquel l'accusé adressa sa bienvenue.

Le vicomte que Serron redoutait un peu se mettra à une conversation entre gens bien élevés.

Le vicomte, reçu avec une bonne grâce parfaite, témoigna le plus d'instruction en s'efforçant tout d'abord de connaître les explications qu'il avait déjà fournies.

Il ne hésita un instant et dit :

—Deux hommes portaient avec moi le poids de secrets terribles.

Ces deux hommes ont assisté au châtiment du coupable. Tous deux sont maintenant en sûreté sur le sol de l'Angleterre.

—Et ce sont eux qui ont tué M. de Parcevy?

—Je n'insiste pas aujourd'hui sur ce point, reprit le juge, mais j'attends encore de vous une réponse sincère à une question qui peut intéresser vos complices.

—Mlle Pancorvo était-il l'auteur des attaques nocturnes dont M. de Servon et bien d'autres ont été victimes?

—M. de Pancorvo était un scélérat, répéta le blessé, je vous l'ai déjà dit, et je ne puis rien dire de plus.

—On